

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 26 août 2020
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (12 au total)

Excusés : Murielle Macchi-Berdat (Delémont), Roland Girard (ENV) ;
Yves-Alain Fleury (comité - Courroux).

Absents : Châtillon ; Rossemaison

V.-Présidente : Nicole Hanser (Soyhières)

Auteur du PV : Janique Horisberger

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2019
3. Communications
4. Micropolluants
5. Comptes d'exploitation et d'investissements 2019, présentation, discussion, décision
6. Protection contre les crues, approbation du crédit pour le projet
7. Divers

Fin de séance : 20h31

Scrutateur : Aubin Montavon (Courtételle)

Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté à l'unanimité
 - p.5 Comptes 2019 acceptés à l'unanimité
 - p.6 Crédit protection contre les crues d'un montant de CHF 790'000.-, approuvé
-

1. Ouverture / salutations

La v.-présidente Nicole Hanser, ouvre l'assemblée et salue les membres présents.
Le quorum est atteint (selon cartes de vote distribuées). Présence de 12 délégués.
Aubin Montavon se propose comme scrutateur.

Une modification de l'ordre du jour est demandée, avancer le point 6 en point 3 afin de libérer les ingénieurs présents. L'Assemblée accepte ce changement.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2019

Le PV est accepté à l'unanimité, remerciements à son auteure.

3. Protection contre les crues, approbation du crédit pour le projet

La parole est donnée à Denis Moritz du bureau 2MO. Il informe que le bureau 2MO a été mandaté par le Comité du SEDE pour porter le projet et il collabore étroitement avec Gabriel Friche, président du SEDE et Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation du SEDE.

Après l'introduction du point il cède la parole à Jonas Blanc, collaborateur au bureau 2MO qui explique brièvement le projet et le message qui a été joint à la convocation. Il informe que le Comité a donné un préavis favorable à ce crédit en séance du 1^{er} juillet 2020.

Questions :

Périmètre des mesures de protection?
300 m

Montant total des honoraires ?

Entre CHF 80'000 et CHF 100'000.-. Le montant sera pris dans le total pour la demande de subvention.

Vote :

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité, approuve le crédit de CHF 790'000.-.

4. Communications

La parole est donnée à Gabriel Friche, président du Comité du SEDE.

Personnel

Suite au départ en retraite de Vincent Theurillat en mai dernier, Pierre-Michel Seuret a pris le poste de chef d'exploitation du SEDE. La parole lui est donné afin qu'il se présente. Nicole Hanser lui souhaite la bienvenue au sein du SEDE et lui souhaite plein succès.

Contrôles de la STEP par ENV

1^{er} juillet 2020 : résultat très bon mais trop d'eaux claires à l'arrivée de la Step. Le projet qui porte sur l'élimination de 100l/s d'ECP suit son cours, actuellement 73l/s sont d'ores et déjà éliminés. Il remercie les communes qui entreprennent des actions du PGEE.

Gabriel Friche donne la parole à Jocelyne Daneluzzi, caissière du SEDE.

Elle informe que les comptes de 2015 à 2019 ont été contrôlés par M. Daniel Rohrbach de la SUVA, ils ont été jugés conformes.

Elle indique également qu'un contrôle TVA sera effectué en octobre 2020.

4. Micropolluants

La parole est donnée à Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation du SEDE.

Il présente l'avancement du chantier de l'usine de traitement des micropolluants.

13.2.20 octroi permis de construire ;

17.2.20 travaux de viabilisation (infrastructures souterraines) ;

Info : le Covid n'a pas retardé l'avancement du chantier ;

03.20 : travaux de terrassement ;

05.20 : finalisation des travaux de renforcement de l'enceinte et fin des travaux de terrassement ;

fin mai : démarrage des travaux du gros œuvre ;

mi-juin : radier réalisé ;

juillet –août : murs du sous-sol ; réalisation de la dalle ; travaux de la turbine.

Les délais sont respectés. Des séances de chantier sont tenues chaque semaine.

Pierre-Michel Seuret espère que les phases « tests » puissent débuter à l'automne 2021 pour une réception d'ouvrage début 2022.

Question :

Quel outil est utilisé pour le suivi financier du projet ?

Le suivi financier est géré par le bureau d'ingénieurs RWB avec un suivi interne de Pierre-Michel Seuret et Jocelyne Daneluzzi. Il est également indiqué qu'une 2^{ème} demande de subventions sera présentée en septembre 2020.

5. Comptes 2019

La parole est donnée à Jocelyne Daneluzzi, caissière du SEDE, qui fait lecture des rubriques des comptes 2019 d'exploitation et de fonctionnement qui ont été établis sous le plan comptable MCH1.

Vérification des comptes le 19 mai 2020. Le comité les a préavisé favorablement.

Charges / produits d'exploitation : CHF 2'013'658.96

Charges / produits de fonctionnement : CHF 1'232'283.30

Bilan : CHF 3'967'019.12

Le rapport de vérification est lu par Valérie Soltermann, déléguée de Haute-Sorne en l'absence des vérificateurs du SEDE.

Vote :

A la majorité des délégués, les comptes 2019 sont acceptés.

La parole est donnée à Gabriel Friche, qui informe l'Assemblée de la démission de MM. Steulet et Guélat en tant que vérificateurs des comptes.

Ils sont sincèrement remerciés pour toutes ces années de collaboration. Un courrier de remerciement et un présent leur sera adressé.

7. Divers

La vice-présidente informe les délégués que la prochaine Assemblée se tiendra le mercredi 28 octobre 2020 dans la salle du Conseil de Ville de Delémont à 19h30. La séance traitera notamment du budget 2021.

Gabriel Friche informe qu'une séance de Comité sera convoquée le 28 octobre à 18h30 (avant l'Assemblée des délégués) et une suivante le 25 novembre 2020, principalement pour adjuger des travaux pour l'avancement du chantier des micropolluants.

Pierre Lovis (Val Terbi) demande s'il y a eu un impact à la Step suite à l'amenée des eaux de Montsevelier ?

Pierre-Michel Seuret lui indique qu'il a été remarqué que le BEP (bassin d'eau pluviale) est souvent en charge et amène beaucoup d'eaux claires à la Step.

Gabriel Friche informe que la commune de Montsevelier ne faisait pas partie du projet lors de la mise en place du PGEE. Le SEDE a repris ce PGEE et contrôlera s'il y a des actions qui pourraient être entreprises pour diminuer les ECP. Pierre-Michel Seuret donne encore quelques indications par rapport à ces ECP qui arrivent à la Step, surtout en période d'étiage.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 20h31.